

Réf: Dossier 427433

Avis de constitution

SOCIETE « AFRIWAY COMMERCE » en abrégé « AFRIWAY
COMMERCE »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE NON
LOIN DU PONT SORO, Lot 233, Ilot 2783

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/06/2025, et enregistrés au CEPICI le 24/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AFRIWAY COMMERCE » en
abrégé « AFRIWAY COMMERCE »

Objet : COMMERCE GENERAL , ACHAT ET VENTE D'
ARTICLES DE TOUT GENRE .

Et pour la réalisation de l'objet social

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE 8e TRANCHE NON
LOIN DU PONT SORO, Lot 233, Ilot 2783

Dirigeant(s) M DEMBELE DEYA DITE KOUDEDIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07892 du 11/08/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°47834/GTCA/RC/2025 du 11/08/2025

